

DEMANDE VALIDATION JEUNES OFFICIELS

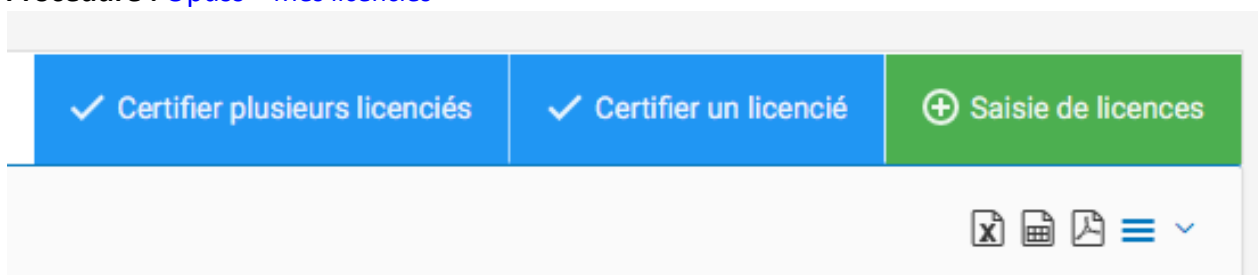
IL NE SERA PLUS DELIVRE DE CARTE DE J.O.

LA MENTION J.O. DANS L'ACTIVITE CHOISIE APPARAÎT SUR LA LICENCE DE L'ÉLÈVE

Si vous êtes professeur d'EPS :

Vous avez la possibilité de procéder à la certification **de niveau district** à n'importe quel moment (entraînement ou compétition), pour n'importe quel élève et quelle que soit l'activité.

Procédure : [Opuss > Mes licenciés](#)



Le saviez-vous : cette procédure est également valable pour vos Jeunes Reporter

Si vous êtes référent de l'activité (liste définie par les services UNSS)

Vous pouvez de demander une certification **de niveau départemental ou académique**

1^{ère} connexion : se loguer avec son adresse mail personnelle (celle indiquée sur l'affiliation)

- Cliquer sur mot de passe oublié,
- Renseigner à nouveau l'adresse remplie lors de l'affiliation, renseigner le MDP et valider
- Un e-mail vous est envoyé à votre adresse pour vous demander de modifier votre MDP
- Se reconnecter avec son mail et son nouveau mot de passe
- Aller dans administration – gestion des JO
- Demander une certification pour un élève en indiquant le niveau souhaité

La validation sera faite par le service UNSS concerné par le niveau demandé

IMPORTANT :

- Avant de vouloir demander une certification de niveau départemental, assurez vous au préalable que votre Jeune officiel soit certifié au niveau District, sinon la procédure ne pourra se faire.
- Si vous êtes référent lors d'une compétition, veillez à récupérer **les nom-prénom et n° de licence** de tous les élèves concernés par une validation (tous niveaux, toutes A.S.) ce qui vous permettra d'éviter les erreurs.
- S'il n'y a pas de référent dans votre district ou s'il n'est pas présent lors de la compétition. Vous pouvez contacter directement **votre coordonnateur de district**
- Ne demandez une validation que pour des élèves fiables, c'est à dire capable d'arbitrer un niveau de rencontre académique ou départemental.